



2022
BONNE ANNÉE !

⇒ L'actu

Les vœux du Président et du Directeur Général



Chers et chères locataires,

Cette année 2021 a été une fois encore marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, qui a beaucoup affecté chacune et chacun d'entre nous, à des degrés divers.

Dans cette période inédite, **GrandLyon Habitat et ses partenaires ont tout mis en œuvre pour vous accompagner.**

Nos équipes se sont mobilisées pour continuer à garantir la qualité de nos services. Certes, les délais d'attente et de réponses sont parfois encore longs. Nous nous attachons à les réduire.

Cela a également été compliqué pour les entreprises qui ont pu rencontrer des soucis dans leurs interventions, dans le réassortiment des matériaux...

Mais, soyez certains qu'une constante attention est portée à votre cadre et à votre confort de vie.

Pour 2022, l'environnement reste incertain.

Pour autant, nos engagements solidaires bien ancrés et nos missions d'accompagnement des plus fragiles nous permettent d'être confiants dans l'avenir en restant attentifs au présent.

C'est pourquoi, **vos rencontres et vos échanges avec le personnel de GrandLyon Habitat sont plus que jamais essentiels** pour consolider notre mission sociale.

Nous avons à cœur d'être à vos côtés à tous les moments de votre vie, pour **mieux répondre à vos attentes** et vous offrir la meilleure qualité de service possible.

Nous vous souhaitons une belle année 2022 à vous et à vos proches, tout en formulant le vœux que plus de logements soient attribués aux personnes qui sont sur liste d'attente.

François Therenieur et Jean-Noël Freixinos

€ Le point sur...

La hausse de votre loyer

Ce mois-ci, votre loyer a augmenté. Il s'agit de l'augmentation annuelle réglementaire.

Sauf quelques exceptions, **la hausse s'élève à 0,42 %.**

La lettre 100 % Immo

À partir de janvier 2022, GrandLyon Habitat arrête la parution de la lettre 100 % Immo, que vous aviez l'habitude de recevoir en même temps que votre avis d'échéance et la lettre Entre Nous. L'organisme va privilégier désormais, la mise en ligne de ses offres de vente de logements.

Si vous avez un projet d'achat immobilier, vous pourrez retrouver **toutes les annonces de vente de logements sur le site internet de GrandLyon Habitat** : www.grandlyonhabitat.fr

Vous avez des questions concernant l'achat ? N'hésitez pas à nous écrire à : com@grandlyonhabitat.fr. Nous répondrons à vos questions via la rubrique « Paroles de locataires ».



Les dangers du monoxyde de carbone

« J'ai entendu parler dans les journaux de l'intoxication au monoxyde de carbone. Comment l'éviter dans mon logement ? »

Floriane, locataire à Lyon 7^e

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers et causant une centaine de décès.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- **Veillez à une bonne aération et ventilation du logement**, tout particulièrement pendant la période de chauffage. Aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez pas les entrées et sorties d'air.
- **N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils qui ne sont pas destinés à cet usage**, comme les cuisinières.
- **N'utilisez pas des chauffages d'appoint en continu** ; ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.
- **Si vous avez une cuisinière à gaz, nettoyez régulièrement les brûleurs** (il faut voir une flamme bleue et courte dans chaque orifice). S'ils sont encrassés, le mélange air-gaz ne s'effectue pas dans de bonnes conditions et le brûleur peut s'éteindre. Une flamme bien réglée ne doit pas noircir le fond des casseroles.

Afin de garantir votre confort et votre sécurité, **il est également important que les locataires donnent accès à leur logement lors des visites d'entretien des équipements et en premier lieu, des appareils gaz**, effectuées par des entreprises sous contrat avec GrandLyon Habitat (vous pouvez confier vos clés à un voisin ou à une personne de confiance en cas d'absence).

Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/risques/les-dangers-du-monoxyde-de-carbone.

Vous souhaitez nous parler de vous... ou de nous ? GRANDLYON HABITAT - « Paroles de locataires »

- Direction de la communication - 2, place de Francfort - CS 13754 - 69444 Cedex 03 - com@grandlyonhabitat.fr



★ Zoom Sur ...

GrandLyon Habitat développe la nature au sein de ses résidences



Jeudi 16 décembre 2021, GrandLyon Habitat plantait de nouveaux arbres au cœur de la résidence Abbé Boisard à Lyon 3^e, en présence notamment de Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.

Dans le cadre de la Charte de l'Arbre initiée par la Métropole de Lyon, GrandLyon Habitat s'est engagé à planter 900 arbres d'ici à 2026, sur l'ensemble de son patrimoine urbain et péri-urbain. Ces plantations viennent en complément de celles que l'organisme effectue annuellement, lors des multiples opérations de requalification et d'aménagement paysager.

GrandLyon Habitat est très impliqué en faveur du développement de la végétalisation et de la biodiversité, pour :

- **améliorer le cadre de vie des habitants en « renaturant »** le paysage avec notamment l'aménagement de prairies fleuries et rustiques, ainsi que des jardins partagés,
- **lutter contre les "îlots de chaleur" dans les centres urbains** grâce à l'augmentation de la nature en ville et la réduction des surfaces bétonnées,
- **préserver l'environnement** avec des modes de gestion raisonnés et respectueux de la faune et insectes locaux (limitation de l'arrosage, suppression des produits phytosanitaires depuis plus de 10 ans, etc.).

Au total ce sont près de 42 ha de surfaces végétalisées et 7 700 arbres gérés.